

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 36

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195114>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mières et cantinières, elles suivaient leur bataillon au feu, relevaient les blessés, allaient de l'un à l'autre, élançant la soif des blessés, donnant l'accouade suprême aux mourants.

» On comprend que, dans de telles conditions, le rôle des cantinières n'allât pas sans danger. Plus d'une fut atteinte par les balles. C'est ainsi que M^{me} Rajan, cantinière du 2^{me} tirailleurs algériens, reçut quatre blessures pendant la dernière guerre franco-allemande. Une autre cantinière, M^{me} Massey, fut aussi blessée en combattant.

» On cite, à propos de cette dernière, un fait héroïque. Une brave femme, mère d'un soldat de son bataillon, le lui avait confié, lui demandant de veiller sur lui. Ce soldat fut tué. M^{me} Massey courut à lui, l'embrassa et prit le fusil du mort et sa cartouchiere en s'écriant : « Tu seras vengé ! » Et, toute la journée, elle fut aux premiers rangs, à la place du soldat, ne cessant de faire le coup de feu. »

On pourrait multiplier ces exemples de courageux dévouement dont nombre de cantinières ont fait preuve. Plusieurs ont reçu la médaille militaire et quelques-unes ont même été décorées de la Légion d'Honneur.

Un journal de New-York ayant annoncé qu'il publierait dans son édition du dimanche un long article sur Gray Gables, la maison de campagne de M. Cleveland, et sur la vie qu'y mènent le président des Etats-Unis et sa famille, le tout accompagné d'un entretien avec le président lui-même, M. Cleveland a télégraphié au journal en question : « Votre correspondant n'a vu ni moi ni personne de ma maison. La publication d'un entretien quelconque sera une afreuse supercherie. »

Malgré cette protestation, le journal a publié l'article annoncé et, ce qu'il y a de plus joli, c'est qu'il a donné en tête la dépêche de M. Cleveland.

Cornichons. — On essuie bien les cornichons avec un torchon rude, on leur ôte la queue, et, après les avoir saupoudrés de sel, on les laisse étalés sur un linge ou dans un plat jusqu'au lendemain ; alors, on les plonge dans un pot ou un bocal rempli de vinaigre fort.

Au bout de huit jours, on retire le vinaigre, qui peut servir pour les usages de la cuisine ; on remet du vinaigre nouveau, et l'on ajoute tous les accompagnements voulus, tels que petits oignons, estragon, poivre long, laurier.

On recouvre le pot d'un parchemin et on le place dans un endroit frais, pour que les cornichons restent fermes.

Il vaut mieux employer de petits bocaux, car moins longtemps ils restent entamés, meilleurs sont les cornichons.

Il faut se défier des cornichons d'un vert très vif qu'on vend dans le commerce : ils

doivent cette couleur au sulfate de cuivre dissout dans le vinaigre.

La livraison de *septembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient : L'argent et les fortunes dans l'ancienne France, par M. Edmond Rossier. — Indépendante ! Nouvelle, par M. Jean Teriam. — La fille de Montaigne, par M. Paul Stapfer. — Nous, de la Capucine. Notes et croquis mi-rustiques, par M. T. Combe. — Chemins de fer suisses, par M. Ed. Tallichet. — Pour sa fille. Nouvelle, de Miss M.-E. Wilkins. — Variétés. Nouvelles publications sur la Russie, par M. L. Leger. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Boutades.

Au café :

Deux propriétaires parlent du vignoble et de la prochaine récolte.

— Quant à moi, dit l'un, j'ai asphalté toutes mes vignes et je m'en trouve bien.

Une bonne maman conduit sa fille auprès d'un spécialiste qui traite les maladies d'oreilles.

— De quelle oreille est-elle sourde ? lui demande le docteur.

— Principalement des deux, monsieur.

Un pick-pocket passe devant le tribunal.

— Que faites-vous pour vivre ? interroge le président.

— Mon Dieu ! m'sieu, je prends les choses comme elles viennent.

Une somnambule vient se plaindre au commissaire de police de son quartier qu'on lui a volé sa montre.

— Quel est le voleur ? demanda le magistrat.

— Mais, je l'ignore !...

— Comment ! vous l'ignorez ? Et vous faites profession de tout deviner, de prédire l'avenir, de dévoiler les moindres secrets, de retrouver les objets perdus et de suivre à la trace les malfaiteurs ! Si vous ignorez le nom de votre voleur, comment voulez-vous que je reçoive votre plainte sans vous arrêter aussitôt comme pratiquant sciemment l'escroquerie ?

On ne dit pas la réponse de la somnambule.

Au tribunal :

— Accusé, vous reconnaissez avoir volé cette montre ?

— Oui, monsieur le Président, et je m'en repens amèrement, car je n'ai jamais pu la faire marcher.

Un bohème s'arrête devant un magasin où l'on vend des valises. Le commis s'approche et d'une voix aimable :

— Monsieur désire-t-il une valise ?

— Pourquoi faire ?

— Mais, pour emballer vos effets.

— Jeune homme, répond fièrement le pauvre diable, vous voulez donc que je me promène tout nu !

On parle de Gobseck, un avare à qui il vient d'arriver une drôle d'aventure. Le malheureux a avalé une pièce de vingt francs.

Le docteur a ordonné un vomitif énergique.

— Je le connais, murmure M^{me} Gobseck. On pourra faire ce qu'on voudra : il a avalé vingt francs, on ne parviendra pas à lui faire rendre plus de quarante sous.

Un bon vieux paysan, appelé par ses concitoyens aux fonctions de syndic, harangué en ces termes ses nouveaux administrés :

« Mes chers concitoyens,

» Mon cœur n'oubliera jamais l'heureux jour où vous avez fait à mes cheveux blancs l'honneur de les mettre à votre tête. »

Le plus riche étudiant du monde entier est assurément M. Walter S. Hobart, qui suit en ce moment les cours de l'Université de Harvard, aux Etats-Unis.

Cet heureux jeune homme touche de sa famille une pension mensuelle de 250,000 francs. Il serait curieux de savoir si les chiffres qu'il obtient aux épreuves universitaires ont la même éloquence.

Entre époux, dont l'un a précédemment divorcé :

— Le divorce, crie le mari, ah ! oui, une fichue invention que celle-là !

— Et pourquoi, mon bon ?

— Pourquoi ? Sans lui, tu serais encore la femme de ton premier mari, et moi... je serais tranquille.

Au tribunal.

Le Président interroge une femme d'un âge incertain et, après l'énoncé des noms et prénoms :

— Quel âge avez-vous, madame ?

Silence absolu du témoin.

— Est-ce que ma question vous embarrasse ?

— Non, répond timidement l'interpellée, c'est plutôt la réponse.

L. MONNET.